L’APF appelle à résister à une proposition de loi qui déroge à la Liberté de circuler !

Rendez-vous sur : [www.desbatonsdanslesroues.org](http://www.desbatonsdanslesroues.org)

La proposition de loi Paul Blanc, visant à améliorer le fonctionnement des MDPH, revient sur un acquis fondamental pour les personnes en situation de handicap : l’obligation d’accessibilité. Cette proposition de loi a été votée en Février 2011 en première lecture au parlement.

La loi handicap de 2005 constituait sur ce point un progrès de société en prévoyant notamment que tous les établissements recevant du public soient accessibles à tous. Aujourd’hui et malgré de vives protestations, les lobbies de l’immobilier et de l’hôtellerie ont obtenu de certains parlementaires la possibilité de déroger à ce principe. Cette mesure constitue un grave recul social et une entrave évidente à la liberté de circuler des personnes à mobilité réduite.

*Alors que cette proposition de loi va passer en seconde lecture au Sénat le 28 Juin prochain, l’Association des Paralysés de France (APF) appelle à une mobilisation générale avec une campagne sous forme de pétition et d’interpellation des parlementaires :*

*DES BATONS DANS LES ROUES.*